

---

## [Main dans la main pour l'agenda 21](#)

En décembre 2015, les membres du COPIL Agenda 21 se sont réunis pour définir la trame des actions de l'Agenda 21.

### **La stratégie mise en place**

Le comité de pilotage (COPIL) est constitué d'élus, de représentants d'entreprises, d'associations, de membres des CCQ, de bailleurs...

Le Maire a souhaité le réunir pour lancer les ateliers de travail sur les enjeux et l'élaboration de la stratégie à suivre dans la démarche Agenda 21 de la Ville. Il a été décidé qu'une large concertation sera menée à destination des habitants et des agents.

Des actions seront mises en oeuvre à travers trois grandes thématiques :

### **Rendre la Ville plus belle**

- renforcer la nature en ville
- réduire les déchets

### **Préserver nos ressources**

- réduire les consommations d'énergie
- améliorer l'intermodalité
- aller vers des modes de déplacement moins consommateurs d'énergie fossile

### **Bien vivre ensemble**

- rapprocher les différentes cultures de la ville
- faciliter la vie des personnes handicapées et des aidants
- être solidaire avec les plus démunis
- préparer demain avec les jeunes

### **Un agenda 21, c'est quoi ?**

Issu du plan d'action pour le XXI<sup>e</sup> siècle adopté lors du Sommet de la Terre de Rio (organisé par

---

l'ONU en 1992), l'Agenda 21 local est un outil méthodologique permettant de définir et mettre en oeuvre un programme, de manière concrète, pour répondre aux enjeux du développement durable.

**Ses objectifs sont de :**

- lutter contre le changement climatique
- préserver la biodiversité
- épanouir les êtres humains
- veiller à la cohésion sociale et la solidarité...

*Pourquoi ce terme agenda 21 ?*

*Agenda = plan d'action*

*21 = pour le 21ème siècle*

[Cadre de vie](#)

[Ville de projets](#)

Publié le 15/01/2016